Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902993-20251215-2929920250908-DE

COMMUNE DE TREOUERGAT
(FINISTERE)

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 15 décembre 2025, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en mairie sous la présidence de René TREGUER, Maire.
Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Delphine GUIDAL et Robert ROUSSEAU, excusés.
Secrétaire de séance : Mikaël LE MENE
Joëlle KERMARREC, secrétaire de mairie, assistait à la réunion.

9.08.25 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – 2026/2030

La Convention Territoriale Globale a pour objet de définir un projet stratégique global à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Ce projet est établi à partir d'un diagnostic qui tient compte de l'ensemble des problématiques et des acteurs du territoire. La convention permet d'identifier les besoins prioritaires et les besoins non satisfaits sur les communes du pays d'Iroise, de définir un plan d'actions, de suivre la mise en œuvre du plan d'actions et de mesurer les impacts de la démarche.

VU le projet de Convention Territoriale Globale 2026–2030, établi entre la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, la Communauté de communes du Pays d'Iroise, les 19 communes membres et le Département du Finistère ;

CONSIDÉRANT que le renouvellement de la CTG pour la période 2026-2030 traduit la volonté commune des partenaires d'approfondir cette coopération et de poursuivre les actions engagées, tout en tenant compte des évolutions sociales, démographiques et territoriales identifiées depuis la mise en œuvre de la première CTG pour la période 2021-2025 ;

CONSIDÉRANT que cette CTG permet d'articuler les politiques familiales locales avec les orientations nationales et départementales, tout en valorisant la spécificité et les besoins du Pays d'Iroise, territoire aux dynamiques sociales et familiales variées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le projet de convention CTG 2026/2030,
- Approuve la convention de mutualisation du poste de chargée de coopération CTG,
- Désigne Mr Mikaël LE MENE, représentant titulaire pour le comité de pilotage CTG.